

Plan d'action

Un plan d'action vise à planifier avec précision les différentes actions nécessaires à la poursuite d'un **objectif** (à moyen terme) et d'un **sous-objectif** (une année scolaire) portant sur le développement de la qualité scolaire.

Ce plan d'action prend l'allure d'un tableau (*cf. page suivante*) qui contient 5 colonnes distinctes :

- ✘ **Action à mener** : il est nécessaire de commencer par des verbes d'action pour bien se représenter l'action à mener (*exemples de verbes couramment utilisés : élaborer, construire, concevoir, présenter, définir, informer, développer, réaliser, produire, analyser, etc.*) ;
- ✘ **Responsable / Intervenants** : inscrire le responsable de l'action, c'est-à-dire personne qui aura en charge de vérifier que l'action a bien été effectuée, ainsi que les différents intervenants qui participeront à cette action (*exemples : Directeur du lycée, régent, enseignants, personnel socio-éducatif, élèves, parents, etc.*) ;
- ✘ **Moyens à utiliser** : liste des différents moyens, matériels ou non pour mener à bien l'action (*échanges, discussion, concertations, réunion d'information, documentation, feedback, résultats de questionnaires, recherche, formation, journée pédagogique, etc.*) ;
- ✘ **Date / Période de réalisation** : définir avec précision des périodes durant lesquelles l'action devra être pleinement réalisée. Seules les actions régulières pourront donner lieu à des périodes plus étendues (*exemple : sur l'année 2011/2012, -réunion- une fois par trimestre*) ;
- ✘ **Critères de suivi / Produit de l'action** : il correspond au livrable de l'action, c'est-à-dire à l'objet, matériel ou non, qui assure à la personne responsable la bonne conduite de l'action (*exemple : rapport de réunion, feedback, liste des remarques, charte scolaire provisoire/définitive, planning, liste des participants, résultats, document de synthèse, etc.*) ;

Objectif 1: L'école s'engage à améliorer le climat scolaire entre tous ses partenaires.

Sous-objectif 1: Jusqu'en juillet 2012, l'école met en œuvre des activités dans tous les cycles afin de favoriser un climat respectueux et sans violence entre les élèves.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi
1.	Établir une demande de formation continue portant sur les thèmes de la violence des enfants et de la médiation	Président du comité d'école	Demande auprès du SCRIPT	3 ^{ème} trimestre 2010/ 2011	Accord du SCRIPT Modalités et déroulement de la formation définis
2.	Présenter le projet à l'ensemble du personnel enseignant et aux représentants de parents	Président du comité d'école	Réunion plénière + représentants de parents	Sept. 2011	Retours des participants : remarques et suggestions
3.	Suivre la formation continue	Enseignants	Modalités et déroulement de la formation définis	Sept. – nov. 2011	<u>Rapport de la formation pour chaque cycle</u> : pistes de réflexion pour la mise en œuvre
4.	Définir la mise en œuvre des activités pour chaque cycle	Comité d'école Coordinateurs de cycle	Réunion du comité d'école Pistes de réflexion pour la mise en œuvre	Janv. 2012	Mesures de mise en œuvre définies pour chaque cycle
5.	Présenter les activités de chaque cycle aux autres équipes de cycle	Coordinateurs de cycles et leur équipe respective	Réunion de cycle	Janv. 2012	Retours, remarques, suggestions
6.	Définir un horaire (<i>prévu dans l'organisation scolaire</i>) qui sera consacré à la mise en œuvre des activités	Comité d'école	Concertations au sein du Comité d'école	Janv. 2012	Horaire défini pour chacun des cycles
7.	Mettre en œuvre les activités	Enseignants	Mesures de mise en œuvre définies pour chaque cycle Horaire défini pour chacun des cycles	À partir de févr. 2012	<u>Dossier par cycle</u> : retours des élèves, productions des élèves
8.	Assurer le suivi des activités mises en œuvre	Président du comité d'école Coordinateurs de cycles	Réunions de suivi	À partir de févr. 2012 1 fois par mois	<u>Rapports de chaque activité</u> : productions des élèves, points forts, difficultés, etc.
9.	Établir un bilan annuel de la mise en place des activités	Comité d'école	Discussions avec les enseignants et les représentants de parents Retours et productions des élèves	Juil. 2012	<u>Rapport annuel</u> : utilité des activités ? Poursuite des activités ? Perspectives et plan d'action pour l'année 2012/13